

Nos assurances et prestations



Édition 2024/25

Helsana

Engagée pour la vie.

Assurances protection juridique

Helsana Advocare PLUS¹

Assurance protection juridique avantageuse en droit privé et de circulation

helsana.ch/fr/advocare-plus



Protection juridique privée et de circulation en Europe

Prestations assurées	Protection dans toute l'Europe en droit privé et de circulation, conseils juridiques compétents
Champ d'application	En Europe
Sommes assurées	Europe : jusqu'à CHF 300 000.- Consultation juridique jusqu'à CHF 300.-
Choix de l'avocat	Libre choix de l'avocat
Valeur litigieuse minimale	Selon les cas, CHF 300.-

Protection juridique privée

Cas de protection juridique assurés (jusqu'à concurrence de la somme assurée)

- Revendication de dommages-intérêts extra-contractuels
- Défense pénale contre une personne assurée
- Litiges avec une assurance, caisse-maladie ou caisse de pension, en tant que locataire contre bailleur, en tant qu'employé-e ou fonctionnaire contre employeur
- Litiges découlant de contrats, p. ex. contrats de vente, contrats d'agence de voyage ou mandats

Autres cas de protection juridique assurés (somme assurée réduite)

- jusqu'à CHF 3000.-
- Litiges entre voisins, p. ex. nuisances sonores
 - Litiges résultant de constructions soumises à autorisation, p. ex. construction d'un jardin d'hiver

Consultation juridique

Droit des personnes, de la famille et de succession, droit fiscal, acquisition de propriétés et tous les domaines du droit ne bénéficiant pas d'une meilleure couverture d'assurance

Protection juridique de circulation

Cas de protection juridique assurés

- Prétentions en dommages-intérêts pour des dommages matériels causés, p. ex. à votre voiture
- Litiges contractuels, p. ex. achat, leasing, location ou réparation d'un véhicule (max. CHF 3000.-)
- Représentation en cas de procédure pénale, p. ex. amende injustifiée
- Représentation en cas de procédure administrative, p. ex. après des avertissements dus à des infractions aux règles de la circulation routière

Véhicules assurés

Véhicules ou embarcations à moteur au nom de la preneuse ou du preneur d'assurance

Personnes et propriétés assurées

- Détenteur-trice ou conducteur-trice d'un véhicule à moteur ou d'une embarcation
- Piéton-ne, cycliste, motocycliste ou passager-ère d'un moyen de transport

¹ Souscription possible à un tarif préférentiel en combinaison avec TOP, COMPLETA ou OMNIA

Rabais dans les assurances protection juridique

Enfants jusqu'à 18 ans
- 100 % de rabais avec TOP, COMPLETA ou OMNIA
- 75 % de rabais sans TOP, COMPLETA ou OMNIA

Jeunes entre 19 et 25 ans
50 % de rabais

Adultes à partir de 26 ans
25 % de rabais si au moins deux personnes adultes souscrivent Helsana Advocare PLUS / Helsana Advocare EXTRA dans le même contrat (contrat familial)



Helsana Advocare EXTRA¹

Protection juridique mondiale en matière de droit privé, de circulation et sur Internet
helsana.ch/fr/advocare-extra



Protection mondiale en matière de droit privé, de circulation et sur Internet

Prestations assurées	Protection dans le monde entier en droit privé, de circulation et sur Internet, conseil juridique compétent
Champ d'application	Dans le monde entier
Sommes assurées	Europe : jusqu'à CHF 1 mio. Hors d'Europe : jusqu'à CHF 100 000.– Consultation juridique jusqu'à CHF 1000.–
Choix de l'avocat	Libre choix de l'avocat
Valeur litigieuse minimale	Aucune

Protection juridique privée

Cas de protection juridique assurés (jusqu'à concurrence de la somme assurée)	<ul style="list-style-type: none">– Revendication de dommages-intérêts extra-contractuels– Défense pénale contre une personne assurée– Litiges avec une assurance, caisse-maladie ou caisse de pension, en tant que locataire contre bailleur, en tant qu'employé-e ou fonctionnaire contre employeur– Litiges découlant de contrats, p. ex. contrats de vente, contrats en ligne, contrats d'agence de voyage ou mandats
Autres cas de protection juridique assurés (somme assurée réduite)	jusqu'à CHF 10 000.– <ul style="list-style-type: none">– Litiges entre voisins, p. ex. nuisances sonores– Litiges résultant de constructions soumises à autorisation, p. ex. construction d'un jardin d'hiver– Litiges en tant que locataire contre le bailleur– Droit de propriété– Droit de la construction et de l'aménagement du territoire
Consultation juridique	Droit des personnes, de la famille et de succession, droit fiscal, acquisition de propriétés et tous les domaines du droit ne bénéficiant pas d'une meilleure couverture d'assurance

Protection juridique de circulation

Cas de protection juridique assurés	<ul style="list-style-type: none">– Prétentions en dommages-intérêts pour des dommages matériels causés, p. ex. à votre voiture– Litiges contractuels, p. ex. achat, leasing, location ou réparation d'un véhicule– Représentation en cas de procédure pénale, p. ex. amende injustifiée– Représentation en cas de procédure administrative, p. ex. après des avertissements dus à des infractions aux règles de la circulation routière
Véhicules assurés	Véhicules à moteur, bateaux et aéronefs au nom de la preneuse ou du preneur d'assurance
Personnes et propriétés assurées	<ul style="list-style-type: none">– Détenteur-trice ou conducteur-trice d'un véhicule à moteur ou d'une embarcation– Piéton-ne, cycliste, motocycliste ou passager-ère d'un moyen de transport– Détenteur-trice ou pilote d'un aéronef

Protection juridique sur Internet

Cas de protection juridique assurés	jusqu'à CHF 50 000.– <ul style="list-style-type: none">– Litiges résultant de cyberharcèlement– Litiges en tant que victime de phishing, de hacking ou d'utilisation abusive d'une carte de crédit– Litiges résultant de la violation du droit d'auteur, du droit des noms et du droit des marques– Prestations d'assurance de choses jusqu'à CHF 1000.–, p. ex. dommages-intérêts en cas de non-livraison ou d'erreur de livraison à partir des contrats en ligne ou pour la suppression de contenus Internet portant atteinte à la personnalité
--	--

¹ Souscription possible à un tarif préférentiel en combinaison avec TOP, COMPLETA ou OMNIA

Nous sommes là pour vous.

Groupe Helsana
0844 80 81 82
helsana.ch/contact
helsana.ch/sites

Distinguée par les meilleures notes.



COMPLETA d'Helsana a obtenu les meilleures notes en matière d'étendue des prestations. moneyland.ch est le comparateur indépendant des assurances et des banques.



VZ VermögensZentrum évalue constamment les primes d'assurance en termes de prix et de prestations. Les assurances complémentaires d'Helsana **COMPLETA, TOP et SANA** sont évaluées comme étant supérieures à la moyenne.

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA. Les informations et les descriptions des prestations des produits sont présentées de manière sommaire et non exhaustive. Pour obtenir une description contraignante de prestations d'assurance, veuillez consulter helsana.ch. Ce support publicitaire ne constitue pas une offre contraignante. Sous réserve de modifications.